

P. DÉRÈGLEMENTATION DE L'INDUSTRIE

Le Mexique a libéralisé les règlements relatifs aux investissements étrangers, et les sociétés étrangères peuvent maintenant détenir une participation majoritaire dans la plupart des activités économiques. Les règles régissant l'importation de technologies étrangères ont été simplifiées et libéralisées, et le Congrès mexicain a approuvé une nouvelle loi sur la protection des droits de propriété intellectuelle. La déréglementation dans l'industrie du camionnage a permis d'éliminer les monopoles dans le secteur du transport routier, ce qui a entraîné une baisse des coûts pour les utilisateurs. Le secteur de la pétrochimie a été ouvert aux investisseurs privés, tant mexicains qu'étrangers. On a modifié les règlements dans l'industrie automobile afin d'en promouvoir l'internationalisation. De plus, on a assoupli les règles auxquelles sont assujetties les industries en zone franche (*maquiladoras*).

Q. LA DYNAMIQUE DU MARCHÉ MEXICAIN

Bien que le revenu par habitant du Mexique soit encore faible par rapport à celui des États-Unis ou du Canada, il s'est accru ces dernières années, et la demande intérieure pour un certain nombre de produits s'est améliorée. Les ventes d'automobiles, par exemple, ont augmenté d'environ 40 p. 100 par année de 1988 à 1991, bien que leur progression ait ralenti à 10 p. 100 l'an dernier. Pour une vaste gamme de produits de consommation, les ventes annuelles ont également augmenté de près de 20 p. 100, en valeur réelle, au cours des trois dernières années. L'ouverture de l'économie a entraîné, ces dernières années, une hausse de plus de 25 p. 100 des importations de marchandises, ce qui a permis d'élargir la gamme des produits offerts aux consommateurs mexicains. Selon les estimations officielles, les importations de produits augmenteront de 11 p. 100 en 1993, quoique dans le secteur privé l'on prévoit que la hausse dépassera ce taux. De fait, comme le déficit commercial mexicain a presque doublé en 1992 par rapport à 1991, les autorités ont décidé de ralentir la croissance économique à court terme et d'accroître la dévaluation du peso par rapport au dollar afin de freiner les importations et de soutenir les exportations.

R. LES RELATIONS COMMERCIALES CANADA-MEXIQUE

L'intérêt des hommes et femmes d'affaires canadiens à l'égard du Mexique a atteint un niveau sans précédent, les négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ayant mis en évidence ce marché naissant. L'ALENA entraînera une réduction des obstacles au commerce mis en place par le Mexique, ce qui aura pour effet de créer de nouvelles occasions d'affaires pour les produits et les services canadiens. Les entreprises canadiennes pourront accroître leurs ventes dans des secteurs qui auparavant faisaient l'objet de nombreuses restrictions, par exemple l'automobile, les services financiers, le camionnage, le secteur énergétique et les pêches. Les tarifs douaniers et les prescriptions relatives aux licences d'importation imposés par le Mexique disparaîtront, certains au moment de l'entrée en vigueur de l'ALENA et d'autres d'ici cinq à dix ans, ce qui permettra aux entreprises